

Développer la performance de son équipe par un management bienveillant

Durée : 28 heures soit 7 demi-journées

Formatrice : Estelle PERROT

Lieu : FIDEI RH / sur site / en Visio

Personne à contacter : Marion DAVID

03.21.65.16.18

Tarif : Pour les tarifs merci de nous contacter*



Accès conforme aux stagiaires en situation de handicap.

PUBLIC

Toute personne ayant un rôle d'encadrement, de management d'équipe qui aspire à développer ses compétences managériales avec bienveillance.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Un propos adapté au manager
- Un échange sur les problématiques concrètes ou difficultés rencontrées
- Une mise en situation
- Une montée en compétences professionnelles

PRÉ-REQUIS

- Aucun autre prérequis

OBJECTIFS

- Affirmer son identité managériale
- Utiliser les fondamentaux du management pour renforcer l'accompagnement de son équipe
- Instaurer une cohésion d'équipe
- Améliorer sa communication et son écoute vis à vis de son équipe
- Réussir ses délégations en mobilisant ses équipes

CONTENU

Comprendre la fonction managériale

Adapter son mode de management à chaque collaborateur

Animer son équipe

Évaluer les résultats, apporter une critique constructive et apprécier les performances

Déléguer avec efficacité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique
Illustration
Échange sur les problèmes concrets ou difficultés rencontrées
Exercice d'application
Mise en situation/jeux de rôle

MOYENS ET SUPPORTS MIS À DISPOSITION

Salle de formation équipée
Ordinateur
Écran de projection
Connexion Wi-fi
Paper Board
Imprimante
Photocopieur
Support remis au stagiaire (classeur, clé USB...)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Positionnement à l'entrée de formation
Exercices d'évaluation des acquis
Élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'Actions Personnel (PAP)
Feuilles d'émargement et attestation de fin de formation
Document d'évaluation de satisfaction
Nouvelle évaluation 3 mois après pour mesurer le transfert des acquis sur la base de réalisations concrètes décidées à l'issue de la formation

*Possibilité de prise en charge par votre OPCO